



le Petit BONHOMMIEN

N°315

OCTOBRE 2023

Nos champions du Munster à l'honneur !

En ce début d'automne, la Municipalité est fière de vous présenter les succès de la ferme Minoux, qui voit son travail récompensé par plusieurs distinctions : à retrouver en page 11.

Nous revenons également dans ce numéro sur les animations et activités de l'été, ainsi que sur la rentrée à l'école et le départ en retraite de Mme LEBON, notre animatrice de garderie.

C'est également la rentrée pour les associations, avec la reprise des différentes activités : il est encore temps de les rejoindre !

Retrouvez enfin les actualités de la vie économique du village, en pages 10 et 11.

Très bonne rentrée à tous !

SOMMAIRE:

- p.2 à 4: Infos Municipales
- p. 5 : Vie de l'école
- p.6 : Vie culturelle
- p. 7 à 9 : Vie associative
- p.10 - 11: Vie économique
- p. 12 à 14 : Infos utiles

INFORMATIONS MUNICIPALES

Atelier Initiation Tablette Numérique :

Depuis début septembre, la pétillante Sandra Fornès, missionnée par la Conférence des Financeurs d'Alsace, propose des séances de découverte de la tablette numérique, à destination des seniors de plus de 60 ans. Totalement gratuits pour les participants, ces dix ateliers (2h chaque semaine), permettent à nos aînés de se familiariser avec l'outil, d'apprendre à gérer leurs photos, savoir naviguer sur le net, savoir gérer sa messagerie électronique, appréhender la visio-conférence, et gérer des applications variées.



Les participants ont l'air d'apprécier !

Les unions de l'été !

Monsieur Vinchent et Madame Dinis ont signé un Pacte Civil de Solidarité, le mercredi 16 août 2023 devant M. Le Maire.

Le 17 juin, ce sont Mesdames Julie Jung et Aurélie Crisvard, qui se sont unies par le mariage au sein de notre mairie.

Et enfin, le 8 juillet à 11h, Monsieur Marc Follmer et Madame Lolita Murniece se sont dit OUI également devant M. Le Maire.



Médaille bien méritée!

M. Le Maire a décerné la médaille de la famille nombreuse à la famille Minoux, le dimanche 23 juillet, dans la salle du Conseil de la Mairie. Il s'agit d'une reconnaissance de l'Etat envers les parents ayant élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Les parents doivent avoir fait également, dans l'exercice des droits et des devoirs liés aux enfants, un constant effort pour les élever dans les meilleures conditions matérielles et morales possibles. La commune a offert un pot, la famille Minoux avait apporté de délicieux fromages pour accompagner le crémant, pour un joli moment très convivial.



Angélique et Vincent Minoux, entourés de leurs 4 enfants : Valentin, Maxime, Hugo et Manon.

CONSEIL MUNICIPAL :

Les informations principales du Conseil Municipal du vendredi 22 septembre 2023 :

RAPPORTS ANNUELS SUR LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2022

Les rapports annuels concernant la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement, sont présentés aux conseillers municipaux, qui l'approuvent.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?

CONCLUSION SANITAIRE - 2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux métalliques à son contact, nécessitant de laisser couler l'eau une dizaine de secondes avant consommation. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.

INDICATEUR GLOBAL DE QUALITE : A (Eau de bonne qualité).



Les rapports complets sont adressés à tous les habitants avec leur facture du second trimestre, et consultables sur www.lebonhomme.fr

FINANCES : BUDGET COMMUNAL - SUBVENTIONS - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2024 AUX ASSOCIATIONS DE LE BONHOMME

Comme chaque année, le Conseil municipal est amené à décider de la subvention attribuée aux associations de la commune. Monsieur le Maire propose de maintenir le montant des subventions allouées en 2023, qui avaient été augmentées de 250,00 € à 260,00 € par association.

Pour une plus juste répartition des subventions, le conseil municipal décide que **l'octroi de la subvention sera conditionné à l'organisation a minima d'une manifestation dans l'année** sur la Commune et ouverte au public (marché du lundi inclus). Le versement de la subvention interviendra désormais en fin d'année.

Pour rappel, nous avons 14 associations enregistrées à ce jour, pour un montant total de subventions accordées à 3640 €.

DESIGNATION DES ASSOCIATIONS
Amicale des Sapeurs-Pompiers du Bonhomme
Chorale Sainte Cécile du Bonhomme
Chemin de Partage
Ski-Club du Bonhomme
U.N.C.-A.F.N. du Bonhomme
Joyeux Montagnards
Club du 3 ^{ème} âge du Bonhomme
Comité des Fêtes du Bonhomme
Comité de Jumelage du Bonhomme
A.A.P.M.A. Les Truites du Bonhomme
Amicale des donateurs de sang du Bonhomme
Associations « Sports et Loisirs du Bonhomme »
ASDM Le Bonhomme
Association Markas
Les Welches Bonhommiens

APPROBATION DE PRINCIPE SUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

A ce jour, l'assainissement est une compétence communale, dont la gestion a été déléguée au service de gestion commun « FLLBO » (Fréland, Lapoutroie, Le Bonhomme et Orbey) auprès de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg. En raison de soucis de gestion et de coûts, les élus de ces communes se sont mis d'accord pour transférer cette compétence à la SDEA

A noter qu'au 1^{er} janvier 2026, la loi NOTRe nous oblige, les communes, à transférer les compétences « eau et assainissement » à la Communauté de Communes.

Cependant, la Communauté de Communes n'ayant pas la compétence assainissement, mais uniquement la gestion du service, cela revient aux Communes de délibérer sur le transfert de leur compétence assainissement. La Communauté de Communes interviendra dans un second temps et notamment quant à l'infrastructure de la Station d'Épuration d'Hachimette qui, elle, appartient en propre à la CCVK.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve sur le principe, le transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2025.

SECOURS SUR PISTE - DETERMINATION DES TARIFS DE SECOURS SUR PISTE POUR LA SAISON 2023/2024

Renseignements pris auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement pour le site du Lac Blanc, et au vu de l'augmentation notamment du carburant, Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs pour la saison 2023-2024 tels que suit. Proposition approuvée par l'ensemble du Conseil Municipal.

Secours sur pistes - Front de neige - Menus soins - Soins au poste de secours	45 € (maintien)
Secours sur pistes - évacuation zone rapprochée : moins de 1 km du poste de secours	De 175 € à 180 €
Secours sur pistes - évacuation zone éloignée : plus de 1 km du poste de secours	De 290 € à 300 €
Secours sur pistes - évacuation hors-pistes *	560€ (maintien)
Secours en motoneige	De 60 € à 65 €
Secours sur pistes - transport en ambulance	Frais réels
Secours sur pistes - frais de recherche supérieurs à 1 heure, engagés par les services du SMALB	Frais réels

**Ces tarifs s'appliquent pour les frais de secours hors-pistes (zone de montagne) situé dans des secteurs éloignés, recherche de nuit, caravane de secours, cascade de glace, etc.*

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **20 Octobre 2023 à 19h30** en Salle du Conseil.

Retrouvez l'intégralité des débats et décisions du Conseil, sur www.lebonhomme.fr ou sur simple demande à la mairie.

TRAVAUX ESTIVAUX

Après la première salle de classe l'été dernier, c'est la seconde salle qui a été rénovée cet été : les murs ont été repeints en un joli vert d'eau par l'entreprise Pierrevelcin, et le plancher a été poncé et vernis par l'entreprise Zehringer.

Nos employés communaux ont également lasuré l'abri extérieur, repeint le portail d'entrée, le toboggan et restauré les marches de l'escalier de la cour.

La rentrée s'est très bien passée, les enfants étaient ravis de découvrir ou redécouvrir leurs classes, complètement ré-agencées par la directrice Morgane Wirsum et notre Atsem Claudine Batot : plus d'espaces et plus de lumière pour nos petits écoliers !



CANTINE :

Une dizaine d'enfants sont inscrits à la cantine, et apprécieront les bons repas apportés chaque jour par le restaurant de La Poste., dans les locaux de notre garderie communale (bâtiment Mairie).

EFFECTIFS 2023-2024 :

17 enfants répartis comme suit :
2PS - 4MS - 4GS
1 CP - 6 CE1

GARDERIE :

C'est avec regret que nous vous annonçons la retraite de Mme **Catherine LEBON**, après 15 années de bons et loyaux services auprès de plusieurs générations d'écoliers du village. Que ce soit le matin avant l'école, le midi pour le service du repas et les activités avant de reprendre la classe, ou encore pour la garderie du soir... sans compter l'aide précieuse qu'elle a toujours apportée à ses collègues de l'école, madame Lebon a toujours été très appréciée dans ses fonctions, tant par la Municipalité, que par ses collègues et surtout par les enfants et leurs parents ! Merci à elle pour son engagement !

Un pot de départ sera organisé prochainement pour la remercier, et lui souhaiter une belle retraite, bien méritée !

Le service de garderie municipale est maintenu sans changement , grâce à l'embauche de Mme Daphnée NURG arrivée parmi nous le 9 janvier 2023, et qui poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Rappel des horaires : 6h45 à 8h05 / 11h45 à 13h30 / 16h15 à 18h.

VIE CULTURELLE

L'été 2024 a été bien animé : la Fête de la Musique, les marchés montagnards du lundi soir, la journée Oh Les Welches, la « ferme ouverte » chez Minoux, le rassemblement de voitures anciennes ... de belles occasions de se croiser ou de se rencontrer au village !



LES P'TITES MAINS

Le club des p'tites mains du Bonhomme a repris ses activités dans le local au dessus de l'école maternelle.

Le mercredi soir à partir de 20h, et 2 jeudis après-midi par mois (les semaines impaires): couture, patchwork, broderie, tricot, crochet, travaux manuels....

Un mercredi après-midi par mois : cartonnage (montage et confection de boîtes décoratives)

Si vous avez envie de commencer une de ces activités, n'hésitez pas à nous contacter au 06 70 77 03 25 ou à venir nous voir directement au local.

Nous serons contentes de vous accueillir.

LES JOYEUX MONTAGNARDS

Reprise de la belote à partir du lundi 25 septembre, à 14H dans le local au dessus de l'école maternelle.

LES TRUITES DU BONHOMME

La saison de pêche a été clôturée par un barbecue le 10 septembre, en invitant toutes les personnes qui ont pris un tour de service le dimanche, avec une pêche gratuite. Les anciens présidents : Gérard MASSERAN et Philippe MASSERAN étaient aussi de la partie, avec un album photos plein de souvenirs de la construction et de la vie de l'association, pour un bel après-midi, plein d'émotion !



Gérard, ancien président, et son épouse Renée

ASSOCIATION SELF DEFENSE ET MUSCULATION

Les cours de Krav Maga ont repris le vendredi 26 septembre et auront lieu tous les vendredis, de 18h30 à 20h15. Prix 60 euros, certificat médical obligatoire.

La section musculation voit ses effectifs augmentés, la proximité, les tarifs, l'ambiance et les préconisations médicales expliquent cela. Les tarifs sont inchangés : 120 € à l'année et 90 € pour les jeunes et étudiants. Certificat médical obligatoire. L'accès est possible 7j/7 et 24h/24.

Un projet de création d'une section de marche nordique est à l'étude. L'idée serait de produire des séances courtes (1h-1h30) mais intenses en incorporant des mouvements de renforcements musculaires.

Contact : Bertrand 06 48 48 40 03



Un dimanche matin, à l'étang de pêche



ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Section Gym

Pour retrouver la ligne ou pour entretenir votre musculature et votre endurance sportive, l'association Sports et Loisirs du Bonhomme accueille volontiers de nouveaux adhérents pour cette rentrée 2023/2024.

L'animatrice Pauline propose du changement à chaque séance à l'aide d'accessoires variés (fournis), sur une musique entraînante.

Un cours a lieu chaque mardi de 19h30 à 20h30, à la salle des fêtes du Bonhomme.

De 15 à 75 ans, homme ou femme, vous êtes les bienvenus, venez tester une séance gratuitement !

Infos et contact : 06.95.43.53.64

Tarifs imbattables :

Adultes 30 € par trimestre ou 80 € l'année

Ados (à partir de 15 ans) 20 € par trimestre ou 60 € l'année



Section Yoga

Les séances de Yoga animées par Mélanie DOFFIN reprennent à la salle des fêtes, le jeudi soir de 18h30 à 20h.

Prévoir votre tapis, une tenue confortable, une petite couverture, et une gourde d'eau.

Tarif : 240 € Cours d'essai gratuit.

Contact : 06 61 57 84 41

(autres cours dans la vallée et cours particuliers possibles sur demande)



Mélanie Doffin

Animatrice yoga pour enfants et adultes

ASSOCIATION LA BRUNELLE

Reprise des cours de BIODANSERIE pour la 11e année!

La Biodanse est un ensemble de mouvements permettant un essorage des organes et viscères, tout en travaillant la souplesse articulaire et le renforcement musculaire.

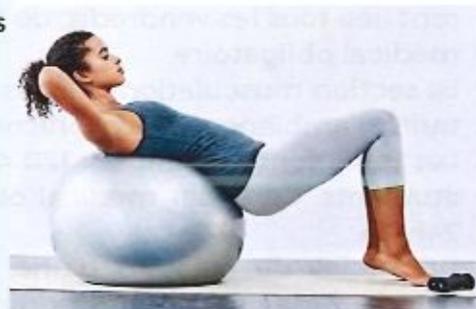
Les cours sont adaptés à tous les âges et conditions physiques.

Le cours se termine par une séance de relaxation guidée.

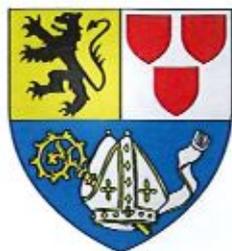
La durée totale du cours est de 1h30.

Lundi matin à 10h et mercredi soir à 19h au Bonhomme 68650

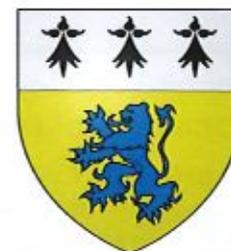
Tarif annuel 175 €



Sylvie RUBIELLA : 06 27 34 44 98



COMITÉ DE JUMELAGE : Le Bonhomme - Kernilis Week-end « Marchés de Noël »



Nous aurons le plaisir d'accueillir du vendredi 01 décembre au dimanche 03 décembre 2023, un groupe de nos amis bretons de Kernilis désireux de venir découvrir ou revoir les marchés de Noël alsaciens.

A cette occasion, nous proposons aux habitants du Bonhomme de participer avec eux aux repas suivants (au choix ou aux 2) qui se dérouleront à la salle des fêtes du Bonhomme.

- . soirée dansante le samedi 2 décembre avec au menu : bouchées à la reine - dessert
- . et / ou dimanche midi avec au menu la traditionnelle choucroute garnie - dessert

Une participation de 20 euros (10 euros pour les enfants de moins de 12 ans) est demandée par repas (**boissons comprises**).

Coupon d'inscriptions pour le week-end des marchés de Noël avec nos amis bretons du vendredi 01 décembre au dimanche 03 décembre 2023.

A retourner **impérativement avant le dimanche 19 novembre 2023** à M. Yves Mathis.

NOM Prénom : _____

Repas	Menu	Nombre de personnes	Nombre d'enfants (- de 12 ans)	Coût Total/€
Samedi soir	Bouchées à la reine			
Dimanche midi	Choucroute garnie			
Total				

Rappel : 20 € par repas (boissons comprises) et par personne (10 € pour enfant de moins de 12 ans)

Renseignement auprès de Paul Thines (0622469150) ou Yves Mathis (0641019931)



Une nouvelle entreprise au village :

Après son CAP puis son bac pro aménagement du paysage, et diverses expériences professionnelles, Kévin BARADEL a ouvert son entreprise cet été ! Il vous propose ses services pour tous les travaux d'aménagement extérieurs : tonte, pavage, débroussaillage, plantation, engazonnement, dallage, taille, paysage, clôture, élagage... ainsi que des prestations de services à la personne (crédit d'impôt).
Devis sur demande.

Contact: 06 40 06 13 73
kevinbaradelespacesverts@gmail.com
122 La Chapelle - 68650 LE BONHOMME



KEVIN BARADEL ESPACES VERTS

Le dépôt de pain ferme ses portes :

L'aventure du dépôt de pain avait démarré à l'été 2020, avec une belle équipe de bénévoles. Christine Moro (adjointe) avait pris le relai pendant 3 mois pour la vente, laissant la place à Julien Roman (conseiller municipal), qui nous accueille avec le sourire depuis presque 3 ans. Malheureusement, la conjoncture actuelle et l'amointrissement de la clientèle ne permettent plus au boulanger d'Ammerschwihr - Ludovic Chipot - de poursuivre son activité au Bonhomme. Le dépôt de pain fermera donc ses portes le 14 octobre, après le dernier service. La Municipalité remercie chaleureusement M. Chipot pour avoir eu le courage de lancer ce dépôt de pain et pour la persévérance dont il a fait preuve jour après jour, pour nous offrir ce service de proximité qui manquait tant aux habitants.

Il y aura toujours la possibilité de passer commande et de vous faire livrer, du mardi au vendredi, par Julien. Appeler le matin avant 13h au 03 89 73 43 05.

Livraison après 13h30.

Minimum de commande 5 € (10€ pour les écarts).

Le petit message de Ludovic et Julien :

« Nous vous remercions de votre fidélité et de votre sympathie durant ces 3 années, que ce soit au dépôt de pain ou sur les marchés d'été. Ce fut un plaisir de vous rendre service. Nous souhaitons une bonne continuation à tous nos clients et la bonne tenue de la vie au village du Bonhomme.

Affectueusement,

Ludovic et Julien. »



... Le projet de reprise de la boulangerie de M. Simon, porté par Morgane BLOT et Marvin LEFRANC, est toujours en cours, avec une ouverture prévue pour janvier 2024 !

Quatre médailles d'or pour le munster de la ferme Minoux

La ferme Minoux, à Faurupt, s'est une nouvelle fois illustrée lors du concours interprofessionnel du fromage munster AOP 2023, le 17 septembre dernier. En effet, Angélique et Vincent Minoux ont remporté les quatre médailles d'or dans leur catégorie.

La ferme d'Angélique et Vincent Minoux, installée depuis 1999 à Faurupt, sur les hauteurs du Bonhomme, a remporté quatre médailles d'or lors du concours interprofessionnel du fromage munster AOP 2023 qui s'est déroulé à l'occasion de la fête paysanne à Houssen, dimanche 17 septembre.

« Nos fromages voyagent jusqu'à Taïwan ou Moorea »

Ce jour-là, les deux agriculteurs-fromagers ont raflé toutes les médailles dans la catégorie munster fermier au lait cru : petit munster, grand munster, munster au cumin et le grand prix du public.

« On y participe tous les ans, on est régulièrement récompensé mais c'est la première fois qu'on a toutes les médailles », souligne Angélique Minoux. Tous concours confondus, c'est la 26^e médaille dont la 13^e en or que remporte la ferme.

« On transforme le lait de 37 vaches laitières de race montbéliarde, qui produit 60 à 70 % de lait en plus que les vosgiennes et qui est aussi réputée pour sa qualité fromagère. Ces médailles, c'est aussi la preuve que ce n'est pas la vosgienne qui fait le bon fromage, mais la fromagère », note Vincent Minoux qui a repris la ferme de ses grands-parents.

Chaque année, l'exploitation agricole produit 15 tonnes de munsters et 12 tonnes de tommes aux différentes saveurs, vendues directement à la ferme ou chez des grossistes. « Nos fromages voyagent jusqu'à Taïwan ou Moorea », s'amuse l'agriculteur.

Quant à la recette du succès, elle reste bien gardée. « Chacun a sa technique, c'est ça qui fait qu'on va se différencier des autres, il faut s'adapter au lait. Ces distinctions signifient une reconnaissance de notre travail. Ça veut aussi dire qu'on ne perd pas la main, qu'on est dans la régularité », note Angélique Minoux qui s'occupe de la transformation.

Avec ces médailles, les munsters de la ferme Minoux sont directement sélectionnés pour le concours général agricole de Paris où ils tenteront de remporter pour la première fois l'or après déjà trois médailles d'argent et une médaille de bronze.



AUTRES INFORMATIONS UTILES

ATELIER JUS DE POMME—LAPOUTROIE

Pour la saison 2023, l'atelier ouvrira ses portes à partir du lundi 11 septembre jusqu'à fin octobre.

Uniquement sur Rdv : 0643519515 à partir de 17h00.

16 rue du Général Duffieux
68650 Lapoutroie

L'atelier composé de bénévoles, vous propose de venir presser vos pommes et participer à l'embouteillage (quantité minimale 100kg)
Prévoir des bouteilles de 1L étoilées ou Bag in Box en vente sur place.
Tarifs 2023 inchangés.



CHASSE : dates des battues

- ▶ 28 et 29 octobre 2023
- ▶ 11 et 12 novembre 2023
- ▶ 25 novembre 2023
- ▶ 9 décembre 2023
- ▶ 26 décembre 2023
- ▶ 6 janvier 2024
- ▶ 13 janvier 2024
- ▶ 27 janvier 2024 : battue de fermeture

SERVICE CIVIQUE : Mission Deco'âge

Afin de contribuer à la lutte contre l'isolement social de nos seniors, notamment par le biais de visites de convivialité, la Collectivité Européenne d'Alsace propose **2 missions de service civique** pour une durée de 8 mois à compter de novembre 2023. Initialement fléchées sur les communautés de communes de Sélestat, Marckolsheim et Villé, le secteur d'intervention de ces services civiques pourra s'étendre jusqu'à la communauté de communes d'Erstein.

Vous trouverez la description complète de la mission et l'accès pour candidater :

<https://www.alsace.eu/offres-services-civiques/etails-service-civique/id/2c8aad01-6b78-4374-8c01-dcad12063530/title/MISSION%20DECOD'AGE>





ANIMATIONS
0 - 12 ans
DE SEPTEMBRE
A DECEMBRE 2023

Toutes activités sont gratuites

Inscription obligatoire : <https://bit.ly/reseau-parents-vallee-kaysersberg>

<p>ATELIERS MASSAGE BEBE - Ateliers Parents-Enfants (0 à 10 mois) ➤ Cycles de 5 séances d'1h30 pour apprendre à masser son bébé, échanger sur la parentalité et se relaxer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 cycles à Kaisersberg • 2 cycles à Orbey
<p>ATELIER SPORTIF - Atelier Parents- Enfants (3-6 ans) ➤ Bouger et s'amuser en famille tout en renforçant les liens familiaux avec Tania HERGOTT.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 9 sept ; 7 oct ; 18 nov à Kaisersberg • 30 sept ; 14 oct ; 25 nov à Orbey • 10h-11h30
<p>SORTIE NATURE - Atelier Parents- Enfants (3-6 ans) ➤ Un moment d'échange, de partage et de complicité en famille : découvertes et expérimentations sensorielles, explorations, jeux ludiques et créatifs, relaxation, respiration et motricité avec Véronique LAUG, coach et praticienne en sylvothérapie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dim. 17 sept à Kaisersberg • Dim. 24 sept à Orbey • 9h30-11h30
<p>ATELIER CUISINE - Atelier Parents- Enfants (8-12 ans) ➤ Découvrir les bases de la cuisine végétarienne et confectionner, en famille, des repas ou goûters sains et gourmands avec Caline PHILIPPE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mardi 24 oct - 10h30-12h30 et 14h-15h30 à Lapoutroie • Jeudi 26 oct - 10h-12h et 14h-15h30 à Kientzheim
<p>PORTAGE PHYSIOLOGIQUE - Atelier Parents- Enfants (0-12 mois) ➤ Initiation au portage physiologique avec Valérie BECKER - Sauter dans les flaques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lun. 30 oct à Kaisersberg • Lun. 6 nov à Orbey • 9h-11h30
<p>CONFERENCE-DEBAT : GESTION DU SOMMEIL ET ECRANS Conférence ouverte aux parents et aux enfants de 6 à 11 ans ➤ Quel est l'impact des écrans sur le développement, l'apprentissage et le comportement ? Comment accompagner nos enfants dans leur utilisation des écrans en préservant la relation et l'harmonie familiale ? Animation : Stéphanie DUHOUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 30 novembre de 20h-21h30 à Kientzheim



RÉSEAU DES
MÉDIATHÈQUES
DE LA VALLÉE DE KAYSERSBERG



Prêt d'instruments de musique !

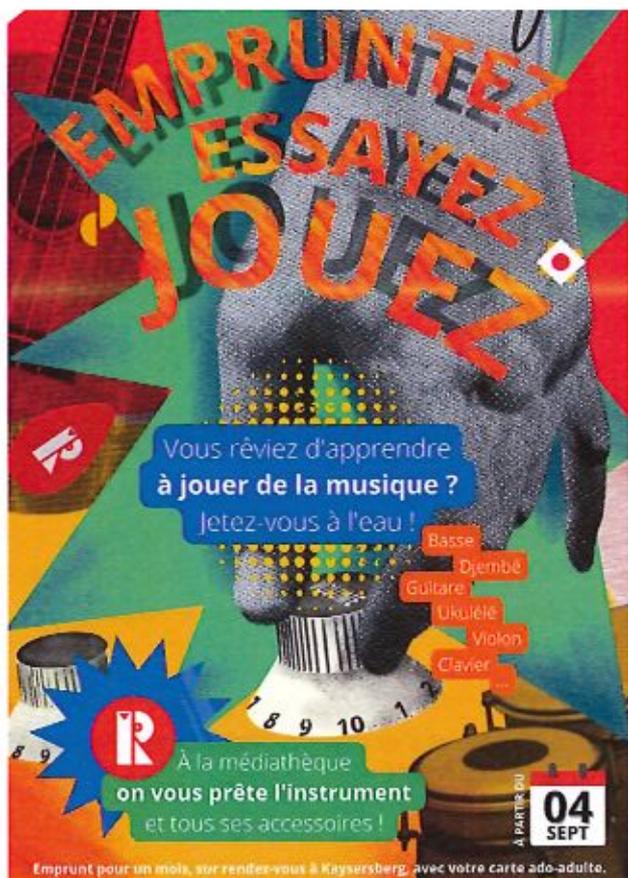
Depuis le 4 septembre, l'offre du Réseau s'élargit: à Kaisersberg, il est à présent possible d'**emprunter un instrument de musique et ses accessoires** sur votre carte ado-adulte ! Ukulélé, guitare, clavier, percussions... avec des méthodes pour apprendre facilement. A vous de jouer !

À Kaisersberg, une douzaine d'instruments de musique à emprunter viennent dynamiser le fonds musical de CD aux côtés des nombreuses partitions et méthodes pour débutants.

Ukulélés, guitares, clavier, percussions : les abonnés du réseau disposant d'une carte ado-adulte pourront repartir avec l'instrument de leur choix pour une durée d'un mois.

Simple et facile d'accès, incluant tous les accessoires nécessaires (accordeurs, boîtiers, câbles, capos) et des méthodes d'apprentissage pour débutants, cette nouvelle offre d'emprunt de "packs d'instruments" vise à promouvoir la pratique musicale amateur, tout en élargissant l'offre du Réseau des médiathèques et en faisant du lien avec l'école de musique de la vallée (EMVK).

Cette nouvelle proposition est aussi l'occasion de mettre en avant l'une des raisons d'être des médiathèques : donner un accès aux arts, encourager et accompagner les nouvelles pratiques ainsi que la curiosité intellectuelle et l'envie d'apprendre et de partager...



L'emprunt et le retour de chaque instrument se fait sur rendez-vous, afin d'en contrôler l'état avant sa remise en circulation. Pour plus d'informations concernant cette offre, présentez-vous à l'accueil de la médiathèque de la vallée de Kaisersberg.



MÉDIATHÈQUE
DE LA VALLÉE DE
KAYSERSBERG



MÉDIATHÈQUE
DE LAPOUTROIE



BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
D'ORBEY

LUNDI	9h-12h & 15h-18h	15h-18h30	/
MARDI	15h-18h	15h-18h30	10h-12h
MERCREDI	9h-18h	9h-18h30	10h-12h & 14h-19h
JEUDI	15h-19h	/	16h-18h
VENDREDI	/	9h-12h & 15h-18h30	14h-18h30
SAMEDI	14h-18h (fermé le samedi en juillet & août)	/	10h-12h & 14h-16h

Directrice de la rédaction : Christine MORO adjointe, Cynthia Straub, adjointe administrative pour la mise en forme, impression,
Directeur de la publication : Frédéric PERRIN Maire



www.lebonhomme.fr



mairie-le-bonhomme@wanadoo.fr



03 89 47 51 03